

Il faut planter immédiatement après le pralinage sans laisser le temps au mélange de sécher sur les racines.

Les deux ou trois années suivantes, il faut remplacer les plants n'ayant pas repris. Si le taux d'échec est important, on demandera l'avis du technicien pour en comprendre les raisons. Si la plantation a été réalisée par un entrepreneur, le taux minimum de réussite après un an de plantation doit être indiqué dans le contrat et sert de garantie en cas d'échec.

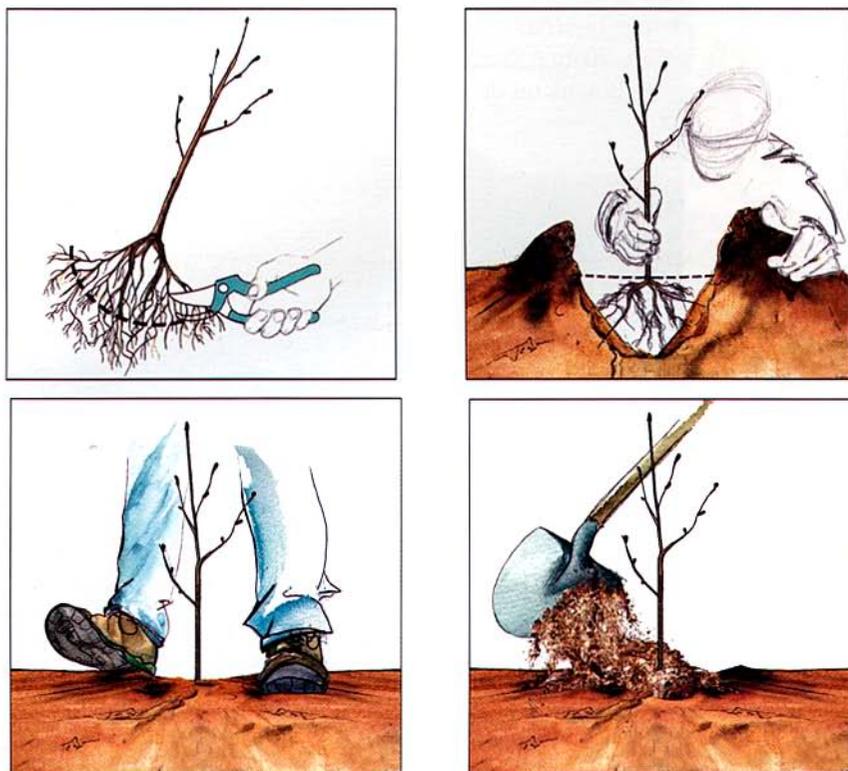


FIGURE 58: La plantation pas à pas.

5.3.4 Protéger les jeunes plants

En agroforesterie, une protection individuelle des arbres est indispensable. Il y a très peu d'arbres, on ne peut pas prendre de risques. On a le choix entre des filets de protection, et des manchons rigides à effet de serre. Les filets sont moins chers, mais moins sûrs. Les manchons de protection doivent impérativement être ventilés.

Les manchons à effet de serre, présentent plusieurs fonctions :

- Ils protègent contre le gibier ou les animaux domestiques, car les animaux ne sont pas agressifs, quand ils ne voient pas les arbres
- Ils protègent contre les herbicides de contact utilisés sur la culture ou sur la bande des arbres.
- Ils indiquent l'emplacement des jeunes arbres et guident l'agriculteur dans les travaux de culture.